

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2018

PLFR POUR 2018 - (N° 1371)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 307

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réaffectation de 0,6 Md€ au budget général d'une partie de la fraction de TICPE provenant du CAS « Transition énergétique » n'est pas acceptable. Ces recettes doivent être maintenues au profit de la transition énergétique.